DROIT, ECONOMIE, GESTION

Certificat de sciences criminelles

Composante
Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

Présentation

L'Équipe de Droit Pénal et de Criminologie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour assure des enseignements particuliers destinés à développer, en théorie et en pratique, les connaissances de ses étudiant(e)s dans l'ordre des Sciences criminelles.

Les carrières de la Magistrature et du Barreau,de la Gendarmerie et de la Police,de la Médecine Légale et de l'Expertise médico-légale, de l'Administration Pénitentiaire ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les fonctions de Psychologue Clinicien, de Travailleur social œuvrant dans le secteur de la Justice doivent être préparées par l'étude des Sciences criminelles, du Droit pénal, de la Procédure pénale de la Criminologie.

A cet effet, trois Diplômes d'Université ont été créés en vue d'offrir aux étudiants et aux professionnels concernés une formation appropriée. Il s'agit :

-du Certificat de Sciences criminelles,

-du Diplôme Universitaire de Sciences criminelles

- du Diplôme Universitaire de Droit Routier.

Organisation

Organisation

Les enseignements, qui sont dispensés dans le bâtiment Droit, Économie, Gestion, à compter de la rentrée universitaire (début septembre), comprennent les cours suivants :

Cours communs à la licence en Droit (assurés par des enseignants de l'université) :

* Procédure pénale *39h CM*
* Introduction aux sciences criminelles (UE libre, inscription d'office si vous vous inscrivez au Certificat de sciences criminelles, possibilité de choisir une seconde UE libre au titre de la Licence 3) *20h CM*
* Droit pénal spécial *36h CM*
* Histoire du Droit pénal *18h CM*

Cours spéciaux (assurés par des professionnels) :

* Droit pénitentiaire *20h CM*
* Police scientifique et technique *20h CM*
* Police judiciaire *20h CM*
* Médecine légale *20h CM*

Emploi du temps

Contrôle des connaissances

Modalités de l'examen

Toutes les matières font l'objet d'une interrogation orale ou écrite obligatoire notée sur 20. Pour l'obtention du Certificat de Sciences Criminelles, la moyenne générale est requise. Les notes obtenues pour la Licence, lors de l'évaluation des cours communs, sont automatiquement reportées (Procédure pénale, Introduction aux sciences criminelles, Droit pénal spécial et Histoire du Droit pénal). Les examens des matières non mutualisées avec la licence sont des examens d'une heure, sous forme de contrôle de connaissance (type QCM, questions courtes ou question plus générale).

L'échelle des mentions est la suivante :

* Mention Assez Bien= 12
* Mention Bien = 14
* Mention Très Bien = 16

Deux sessions d'examen sont organisées conformément au règlement du Collège SSH. Les candidat(e)s ajourné(e)s ou défaillant(e)s à la Première Session sont automatiquement inscrit(e)s à la Session de rattrapage. Le bénéfice du ou des Modules obtenus lors de la première session ne peut être conservé au-delà de cette deuxième session.

Aménagements particuliers

Compte-tenu des obligations professionnelles des étudiant(e)s, les enseignements spéciaux sont groupés dans la mesure du possible le jeudi après-midi. Les cours communs avec la Licence sont répartis en fonction des contraintes de l'emploi du temps de ces formations.

Admission

Conditions d'admission

* Cas n°1 : Vous êtes titulaire d'une L2 Droit ou d'une Capacité en Droit de l'UPPA : inscrivez-vous directement sur E-learn sur le groupe « Inscription préalable Certificat de sciences criminelles 2024-2025 » en auto-inscription à partir du mois de juin jusqu'à la mi-juillet 2024. Vous pourrez à la rentrée prochaine procéder à votre inscription administrative et pédagogique.

* Cas n°2 : Vous êtes titulaire d'une L2 Droit ou d'une Capacité en Droit obtenue dans une autre université française, ou titulaire d'un diplôme professionnel dans les disciplines concernées (Officiers de Police Judiciaire, Éducateurs Spécialisés, Psychologues, Travailleurs sociaux, etc...). Vous devez vous pré-inscrire au préalable sur l'application Apoflux, **entre le 12 avril et le 15 juillet 2024**, avant de pouvoir procéder à votre inscription administrative en ligne.

* Cas n°3 : Vous êtes titulaire d'un diplôme autre qu'une L2 Droit ou une capacité en Droit et/ou justifiez d'une activité professionnelle dans le domaine considéré, jugé(es) équivalent(es) par la commission pédagogique. Vous devez constituer un dossier de validation d'études : ce dossier *complet* ainsi que les pièces justificatives sont à déposer sur l'application Apoflux **entre le 12 avril et le 15 juillet 2024** (https://apoflux.univ-pau.fr)

* Cas n°4 : Vous êtes ressortissant étranger et titulaire d'un diplôme étranger. Vous devez contacter le service des relations internationales de l'UPPA.

Tarifs

* Formation initiale (étudiants) : 534 € (inclus frais de gestion)
* Formation continue autofinancée : 823,20 € (inclus droits de scolarité et frais de gestion Forco)
* Formation continue financée : 1176 € (inclus droits de scolarité et frais de gestion Forco)

Et après

Passerelles et réorientation

Les étudiant(e)s admis(es) au Certificat de Sciences Criminelles peuvent suivre une seconde année d'études et postuler au Diplôme Universitaire de Sciences criminelles.

Infos pratiques

Contacts

Joana FALXA
joana.falxa@univ-pau.fr

Contact administratif

Scolarité Licences DEG
licences.deg@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV
+33 5 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap
+33 5 59 40 79 00
handi@univ-pau.fr

Lieu(x)

Pau

En savoir plus

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)
https://www.univ-pau.fr/collegessh

Programme

SEMESTRE 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Droit pénitentiaire	UE				
UE 2 - Introduction aux Sciences criminelles	UE				
UE 3 - Procédure pénale	UE				

SEMESTRE 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 4 - Police technique et scientifique	UE				
UE 5 - Histoire du droit pénal	UE				
UE 6 - Droit pénal spécial	UE				
UE 7 - Police judiciaire	UE				
UE 8 - Médecine légale	UE				